

## **Compte rendu du troisième Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo Kinshasa – Jeudi 31 Mai et Vendredi 1<sup>er</sup> Juin 2007**

La troisième réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo s'est tenue à Kinshasa les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2007. Cette session, ouverte par le Ministre de l'Environnement, de la Conservation de la Nature, et des Eaux et Forêts de la République Démocratique du Congo, Monsieur Didace PEMBE, a été présidée par l'Ambassadeur français délégué à l'Environnement, M. Laurent STEFANINI.

Cette réunion a connu une participation très active des principaux membres du PFBC : USAID, WWF, WCS, AWF, Présidence en exercice de la COMIFAC, Allemagne, Canada, France, Royaume-Uni, Banque Mondiale, secteur privé, Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, FAO, RAPAC, UNESCO, Réseau des Parlementaires d'Afrique Centrale (*REPAR*), réseau des femmes pour le développement (*REFADD*) et République Démocratique du Congo, pays hôte de cette troisième réunion (*Cf. annexe 1 : liste des participants à la troisième session du CCR PFBC*).

Un représentant du gouvernement britannique avait également été spécialement invité pour évoquer les modalités de mise en place du fonds régional de 50 millions de livres sterling en faveur du Bassin du Congo annoncées par les autorités britanniques en mars 2007.

Les principaux points à l'ordre du jour (*Cf. annexe 2 : Ordre du jour détaillé du CCR PFBC*) ont porté sur les aspects suivants :

1. Points d'information sur l'avancement des dossiers prioritaires de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) depuis la réunion plénière du PFBC le 22 juin 2006 à Paris ;
2. Mise en place de l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale, Production du second document complet sur l'état des forêts du bassin du Congo et lancement de l'étude prospective : les forêts du bassin du Congo en 2050 ;
3. Présentation des évolutions des activités de la facilitation depuis la réunion plénière du 22 juin 2006, conformément aux six priorités approuvées par les membres du PFBC en février 2005 à Brazzaville, et modalités de transfert à l'Allemagne au cours du dernier trimestre 2007 ;
4. Echanges avec les partenaires britanniques au sujet des modalités de mise en œuvre des 50 millions de livres sterling annoncées en mars 2007 par les autorités anglaises en faveur des forêts du bassin du Congo.

La réunion s'est achevée par un tour de table d'informations générales des différents partenaires sur les projets/programmes en cours dans le bassin du Congo.

## **Journée du jeudi 31 Mai 2007**

### **A. Points d'informations sur l'avancement des dossiers prioritaires de la commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) depuis juin 2006**

Sur ce point, le représentant de la Guinée équatoriale a mis en avant la feuille de route présentée par M. Teodoro Nguema Obiang Mangue, Ministre de l'Agriculture et des Forêts, Président en exercice de la COMIFAC, lors du dernier Conseil Extraordinaire des Ministres tenu à Mongomo en novembre 2006.

Il ressort de cette présentation les orientations suivantes :

- Continuité avec les priorités affichées depuis deux ans sous la présidence du Gabon ;
- Priorités politiques fortes axées sur :
  - **Mise en place effective du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC** et renforcement du Secrétariat Exécutif ainsi que des coordinations nationales de la COMIFAC au sein des ministères en charge des forêts ;
  - **Implication forte de l'institution (et de ses états membres) dans les négociations sur le régime climat post 2012** sur le thème de la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) ;
  - **Poursuite de la mise en œuvre des axes stratégiques prioritaires du plan de convergence** relatifs à la formation, au renforcement des capacités des acteurs (CEFDHAC/RIFFEAC/groupes de travail thématiques) et à l'harmonisation des politiques forestières des pays du Bassin du Congo.

Les diverses présentations du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ont permis de confirmer le dynamisme de l'institution avec plusieurs avancées significatives observées sur l'ensemble des priorités de l'institution régionale :

- Finalisation des textes réglementaires visant à mettre en place, dès l'exercice budgétaire 2008, le prélèvement communautaire sur lequel repose le mécanisme de financement autonome de la COMIFAC ;
- Bonne coordination des positions des pays sur la thématique forêt-climat (REDD) ;
- Etude du système de suivi-évaluation du plan de convergence de la COMIFAC ;
- Mise en place effective de la Task Force régional AFLEG/FLEGT ;
- Mise en place du programme d'action sous régional de lutte contre la désertification et la détermination des domaines prioritaires d'intervention en Afrique Centrale ;
- Mise en place du groupe de travail régional biodiversité Bassin du Congo.

**L'essentiel des débats a porté sur la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC.** Tous les partenaires le considèrent, en effet, comme une condition nécessaire à la pérennité de l'institution et une preuve de l'engagement politique des états membres en faveur de leur propre institution régionale. Il a été rappelé que dans l'attente de la mise en place effective d'un tel mécanisme, les Etats doivent continuer à payer régulièrement leurs contributions égalitaires à la COMIFAC pour garantir le bon fonctionnement du Secrétariat Exécutif.

**Une présentation du processus de réforme de la CEFDHAC a également été réalisée par le représentant de la SNV, organisme modérateur de l'exercice depuis début 2006.**

De cette présentation, réalisée par M. Pascal CUNY, il ressort les points suivants :

- La réforme de la CEFDHAC par un comité technique composé de 10 membres et modérée par la SNV est presque terminée. Ce comité technique s'est réuni quatre fois. La modération a consulté des acteurs dans six pays de la sous-région en vue du choix d'un dispositif fonctionnel de la CEFDHAC ;
- La vision et les missions de la CEFDHAC sont aujourd'hui clarifiées ;
- Les produits de la réforme (*statuts, règlement intérieur, plan de renforcement organisationnel et institutionnel des structures nationales et des réseaux, convention CEFDHAC – COMIFAC*) seront soumis à la 6<sup>ème</sup> CEFDHAC pour observations et validation ;
- Très prochainement, ces produits de la réforme seront largement diffusés à toutes les parties prenantes dans les dix pays de l'espace COMIFAC ;

**B. Observatoire des forêts d'Afrique centrale - Document sur l'état des forêts du Bassin du Congo et lancement d'une étude prospective : 'les forêts du bassin du Congo en 2050'**

Les présentations des activités prioritaires du consortium sélectionné par l'Union Européenne (CIFOR – CIRAD – FRM - Université de Louvain partenaires également de certaines institutions actives dans le Bassin du Congo comme le WRI) pour assurer la mise en place effective de l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale, ont permis d'informer l'ensemble des participants sur l'avancement du processus.

Les membres du PFBC ont tous souligné l'enjeu que représente la mise en place de cet observatoire des forêts d'Afrique Centrale, outil de partage de l'information et de mise en commun des nombreuses données collectées par les différents acteurs membres du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (Ong internationales, programme CARPE/USAID, programme ECOFAC IV, observatoire des filières bois financés par l'AFD, concessionnaires forestiers privés, services statistiques des états membres de la COMIFAC...).

La représentante d'IFIA, Mme Françoise VAN DE VEN, a confirmé l'intérêt du secteur privé pour cet observatoire des forêts d'Afrique centrale. Elle a indiqué que le secteur privé fournira les informations disponibles au niveau des entreprises forestières pour contribuer à la production des différentes publications de l'observatoire des Forêts d'Afrique centrale.

Les partenaires africains ont insisté sur le rôle que devrait jouer à terme l'agence pour le développement de l'information environnementale (ADIE), après restructuration complète, dans le processus de suivi de l'état des forêts du Bassin du Congo et le suivi-évaluation du Plan de Convergence de la COMIFAC.

Concernant le rapport complet sur l'état des forêts, dont la version 2006 a été présentée officiellement à Kinshasa le 31/05/07 au terme de la première journée des travaux du CCR PFBC, il a été convenu d'éditer la prochaine mise à jour dès 2008 avec le soutien du consortium FORAF/UE, de l'Allemagne, de la France et du programme CARPE. Il a également été décidé de produire par la suite un tel rapport sur l'état des forêts tous les deux ans.

Dans l'intervalle, d'autres produits thématiques ciblés seront réalisés par l'observatoire (*situation des institutions de formation, présentation des réussites en terme de partenariat multi-acteurs au niveau local dans les différents landscapes, dossiers filières bois, publications possibles sur certaines espèces emblématiques...*) en adéquation avec les besoins d'information spécifiques des différentes catégories d'acteurs du PFBC (*Décideurs politiques, gestionnaires d'aires protégées, entreprises privées du secteur forestier/minier, populations locales...*).

Il apparaît également nécessaire que les membres du PFBC utilisent systématiquement les données de ce rapport sur l'Etat des Forêts 2006 dans leurs prochaines communications pour éviter d'utiliser des données discordantes dans les nombreuses publications/communications sur des chiffres fondamentaux comme : la superficie forestière du Bassin du Congo, la superficie forestière des pays de la COMIFAC, les superficies classées en Aires Protégées...

Il convient d'utiliser effectivement ce rapport sur l'Etat des Forêts 2006 comme une véritable base de données de référence au sein du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo.

Enfin, concernant la proposition de terme de référence relatifs à l'étude prospective sur les forêts du Bassin du Congo, tous les partenaires ont salué la pertinence de l'exercice, la qualité de la proposition rédigée par la facilitation du PFBC et l'intérêt de disposer, en plus du rapport sur l'état des forêts publié régulièrement tous les deux ans, d'une vision à très long terme des évolutions possibles des forêts du Bassin du Congo à l'horizon 2050.

Le consortium en charge de l'observatoire régional des forêts d'Afrique centrale a été retenu comme maître d'œuvre de l'exercice, avec un pilotage du processus assuré par les instances du PFBC (CCR PFBC/Réunion plénière), à l'image du travail collectif réalisé pour publier le document complet sur l'état des forêts 2006.

La France a confirmé une contribution de 50 000 Euros pour cette opération en incitant l'USAID, l'Allemagne et l'Union Européenne (*Via le budget du projet FORAF*) à contribuer également à cette étude prospective en même temps que les autres membres du PFBC.

Le représentant de l'ONG WCS a insisté sur la nécessité de prendre en compte dans les scénarios retenus, l'évolution des infrastructures (routières, minières, ferroviaires...).

Les entreprises du secteur forestier (IFIA) sont pour leur part soucieuses de prendre en compte les évolutions liées à l'industrialisation des filières bois et à l'arrivée massive des opérateurs asiatiques dans le Bassin du Congo.

Les termes de référence présentés étant à ce stade considérés comme validés, il a également été convenu que l'ensemble des contributeurs potentiels (USAID, France, Allemagne, Union Européenne...) contractualisent, dès septembre 2007 pour la France, avec le consortium en charge de l'observatoire des forêts d'Afrique afin de lui permettre de lancer les premières étapes de cette étude prospective **‘les forêts du bassin du Congo en 2050’**.

Le consortium FORAF pourra ainsi compléter rapidement son équipe avec de l'expertise spécialisée dans la prospective et, par conséquent, **lancer avant fin 2007 les premières phases de cette étude « les forêts du bassin du Congo en 2050 »**.

**Journée du vendredi 1<sup>er</sup> juin 2007**

### **C. Présentation des avancées de la facilitation française depuis juin 2007 et débats sur les modalités du transfert de la facilitation à l'Allemagne**

L'équipe de la facilitation française du PFBC a présenté l'ensemble des activités réalisées depuis la réunion plénière du 22 juin 2006 à Paris.

**Concernant la dynamique de concertation et d'échange d'information, et en particulier le site Web**, il a été noté que les consultations du site PFBC sont en progression constante sur la période 2006/2007, suite notamment à la mise en ligne d'une version anglaise du site réalisée avec l'implication des services de traduction camerounais.

Le site WEB PFBC semble donc bien jouer son rôle de promotion du PFBC. A titre d'exemple, le document complet sur l'Etat des forêts du bassin du Congo 2006, mis en ligne seulement début 2007, a été téléchargé plus de 2200 fois au cours du seul mois de mai 2007.

**Concernant les mécanismes de financement durable au sein du PFBC des avancées majeures ont été faites sur les fonds fiduciaires pour les aires protégées et sur les questions liées à la séquestration de carbone forestier.**

Ainsi la fondation pour le Tri-National de la Sangha a été officiellement créée, son conseil d'administration nommé (Présidé par M. Laurent SOME) et, avec l'appui des partenaires, 11 Millions d'€uros ont d'ores et déjà été mobilisés par WWF CARPO/WWF Allemagne.

Les prochaines étapes sont : (i) de recruter un directeur exécutif, (ii) de définir une stratégie d'investissement (*financement de l'Agence Française de Développement*), (iii) de valider les conditions d'octroi des subventions et, enfin, (iv) de continuer à capitaliser cette fondation à hauteur de l'objectif retenu de 30 Millions d'€uros.

**Sur le volet forêt-climat/REDD/Elaboration de projet MDP, l'appui aux points focaux de la sous-région continue sur sa lancée, conformément au programme de travail présenté lors des réunions PFBC antérieures.**

**Le bassin du Congo a présenté une excellente soumission sur la déforestation évitée lors de la dernière COP climat à Nairobi en novembre 2006**, insistant particulièrement sur l'importance de la prise en compte de la dégradation des forêts et sur la nécessité de créer un fonds de stabilisation pour les pays ayant des faibles taux historiques de déforestation et qui cherchent à préserver leurs forêts.

**Les points focaux climat de la région préparent également activement la COP 13 de Bali en novembre 2007 qui sera une étape clé pour la prise en compte de la forêt dans le futur régime climat post 2012.** Par ailleurs, une formation régionale sur l'élaboration de projets forestiers éligibles au Mécanismes de Développement Propre lors de la première période d'engagement (2008 - 2012) se tiendra à Kinshasa du 18 au 22 juin 2007. Au terme de l'année 2007, les pays du bassin du Congo devraient donc disposer d'un portefeuille de projets forestiers éligibles aux MDP, susceptible d'être présenté aux instances du Protocole de Kyoto.

**Sur le volet formation de notre facilitation PFBC, suite à la mise en place du cadre de "concertation régional formation" au 4ème trimestre 2005, la place centrale du RIFFEAC (Réseau des Institutions de Formation Forêt Environnement en Afrique Centrale) dans la mise en œuvre des activités de la composante formation de l'axe stratégique n°7 du Plan de Convergence a été confirmée par l'ensemble des partenaires.**

**Les statuts du RIFFEAC sont d'ores et déjà élaborés et actuellement en cours de validation.** Une étude organisationnelle est aussi en cours d'adoption. Le "Club RIFFEAC", cadre régional de concertation technique se réunit très régulièrement pour accompagner les initiatives des Ecoles membres du RIFFEAC (UICN, WWF, France, SNV, RIFFEAC, UE...).

Enfin, conformément aux recommandations de la réunion de Kinshasa (Novembre 2005), **la cartographie des institutions de formation du Bassin du Congo a été réalisée.** Elle sera prochainement disponible sur le site Web PFBC ainsi que sur le site Web du RIFFEAC. Les fiches pays, présentant la situation des Ecoles du secteur Forêt Environnement des pays de l'espace COMIFAC, seront également prochainement diffusés aux membres du PFBC.

**Concernant l'appui de la facilitation française du PFBC au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, le programme d'appui 2006/2007 de la France a été réalisé à 95%.** Un nouveau programme d'appui, pour la période 2007/2008, est actuellement en cours de signature dans le cadre d'une seconde convention de subvention entre la France et le Secrétariat Exécutif COMIFAC pour un montant total de 550 000 €uros.

Ce nouveau programme d'appui est centré sur :

- **Le renforcement de la communication de la COMIFAC :** stratégie de communication, réalisation d'un film, soutien au site Web COMIFAC et appui à la publication du bulletin semestriel de la COMIFAC ;
- **Appui à la mise en œuvre du Plan de Convergence et renforcement des capacités des Etats membres COMIFAC :** analyse comparée des codes et législations nationales, échange d'expérience sur les PSFE, appui à la coordination nationale de Guinée Equatoriale ainsi qu'aux coordinations nationales des autres Etats membres, en liaison étroite avec l'Allemagne ;
- **L'élaboration et la diffusion des positions sous-régionales au niveau international :** groupe de travail CBD, directives sous-régionales en matière de placette permanentes de suivi de la dynamique forestière, soutien à la mise en place du mécanisme autonome de financement et poursuite des actions sur la thématique climat-forêt dans le cadre d'une convention spécifique avec ONF Internationale ;
- **Le renforcement institutionnel de la COMIFAC :** mobilisation de consultants d'Afrique Centrale, équipement du Secrétariat Exécutif en matériels informatique, acquisition d'un fonds documentaire et mise en place du centre de documentation au Secrétariat Exécutif COMIFAC.

Par ailleurs, la France appuiera également l'organisation de la 6ème CEFDHAC fin 2007 via une convention de prestation signée avec l'UICN (50.000 €). Elle appuyera également la mise en œuvre du plan d'action sous régional du réseau des parlementaires d'Afrique centrale (50 000 €) et elle poursuivra ses appuis sur la problématique financement durable PFBC via une convention avec WWF CARPO (Marketing/Capitalisation de la fondation TNS – Etude sur la remise de dette RD Congo – Elaboration du Plan d'Affaire TRIDOM : 50 000 €).

Il convient enfin de signaler que les travaux de construction du siège de la COMIFAC sont aujourd'hui en cours à Yaoundé dans le cadre du budget camerounais 2007 (Budget PSFE).

**Concernant les termes de référence de l'évaluation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo et des facilitations successives**, tous les participants ont apprécié la proposition franco-allemande de réaliser cette étude participative avant de présenter la feuille de route allemande au quatrième trimestre 2007.

L'agenda retenu pour le transfert de facilitation est donc le suivant :

1. Approbation des termes de référence à Kinshasa le 1<sup>er</sup> juin 2007 ;
2. Réalisation de l'évaluation de juin à septembre 2007 ;
3. Restitution et diffusion de l'évaluation aux membres du PFBC en octobre 2007 ;
4. Approbation définitive de la feuille de route de la facilitation allemande, en valorisant l'évaluation, lors de la séance plénière du PFBC en octobre/novembre 2007.

**Concernant cette réunion plénière, l'ambassadeur délégué à l'environnement a invité officiellement les membres du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo à Paris, en octobre 2007 (25/26 octobre 2007)**, pour jumeler l'événement à la seconde conférence intergouvernementale sur les grands singes prévue au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à Paris les 22, 23 et 24 octobre 2007.

Plusieurs participants (COMIFAC, UNESCO, RAPAC, UICN...) ont largement soutenu cette proposition néanmoins, le représentant allemand, futur facilitateur du PFBC, a sollicité un temps de réflexion pour étudier la possibilité d'organiser cette réunion à Libreville à l'occasion de la sixième conférence de la CEFDHAC (*Date de cette réunion non fixée à ce jour par les autorités gabonaises, camerounaises, l'UICN et la CEFDHAC mais, probablement, si le processus de réforme abouti normalement, avant la fin de l'année 2007*).

Il a donc été convenu que des contacts seraient pris rapidement avec les responsables de l'organisation de cette sixième conférence CEFDHAC (Cameroun/Gabon/UICN) avant de fixer définitivement le lieu (et la date) de la prochaine séance plénière du PFBC.

M. Hans SHIPULLE, qui succèdera à M. Laurent STEFANINI comme facilitateur PFBC au quatrième trimestre 2007, a également fait une déclaration (*Cf. annexe 3 : Texte intégral de la déclaration du représentant de la délégation Allemande, M. Hans SHIPULLE*) pour donner les grands principes de la future facilitation du PFBC par l'Allemagne :

- Assurer la continuité avec les actions entreprises par la France ;
- Valoriser les recommandations de l'évaluation conjointe franco allemande du PFBC et des facilitations successives jusqu'à ce jour ;

et, surtout,

- Faire porter l'effort sur la concertation régionale relative aux grandes conventions environnementales issues du Sommet Rio de Janeiro (Climat, Biodiversité, Désertification...), le FNUF, la gouvernance forestière (AFLEG/FLEGT), la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC, les réformes des institutions partenaires et la poursuite du soutien franco-allemand à la COMIFAC.

## **D. Echanges avec les partenaires britanniques et tour de table des membres du PFBC**

**Concernant le financement de 50 millions de livres sterling annoncé par le gouvernement britannique**, M. Andrews Inglis, représentant du DFID, a présenté les modalités envisagées pour la mise en œuvre de cette importante contribution anglaise.

De cette présentation du DFID, il ressort les éléments suivants :

- la finalité est de réduire la pauvreté dans les forêts du Bassin du Congo ;
- l'engagement britannique traduit une volonté forte d'avoir une action rapide sur la déforestation comme élément critique de réponse au changement climatique ;
- le DFID souhaite utiliser le plan de convergence de la COMIFAC comme plateforme de programmation du futur fonds fiduciaire régional ;
- le fonds sera géré par un comité de pilotage associant des personnalités reconnues pour leur engagement dans la protection de l'environnement (*Mme Wangari Maathai, Prix Nobel de la Paix et M. Paul Martin, ancien premier Ministre du Canada*), des représentants des Etats du Bassin du Congo membre de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, la Facilitation du PFBC, les grandes ONG environnementales actives en Afrique Centrale et des représentants des institutions financières internationales (*Banque Mondiale et, très probablement, Banque Africaine de Développement*) ;
- l'objectif actuel de mise en place effective du fond fiduciaire est fixé à mai 2008 ;
- le DFID souhaite également encourager d'autres partenaires, actuellement peu actifs dans la conservation des forêts du Bassin du Congo, à mettre en commun des ressources dans le cadre de ce futur fonds régional Bassin du Congo.

**La réunion s'est terminée par un tour de table d'informations générales des différents partenaires sur les projets/programmes en cours dans le Bassin du Congo.**

**La représentante du CIFOR a informé les participants que le CIFOR va lancer une étude sur l'impact que pourraient avoir les importations chinoises du bois en provenance des pays Africains, notamment ceux du Bassin du Congo.** Elle a précisé que cette étude examinera aussi les impacts sur la gestion forestière provenant d'autres secteurs dans lesquels la Chine est impliquée en Afrique, tels que l'exploitation du pétrole et des ressources minières. Par ailleurs, étant donné que le CIFOR a une présence dans les deux autres blocs forestiers tropicaux (le Bassin de l'Amazonie et l'Asie du Sud Est) où le même sujet est en train d'être examiné, la représentante a ajouté que cette étude permettra aussi de faire des comparaisons inter-régionales sur cette question.

**Le représentant du programme CARPE est revenu sur la phase II a qui a duré de 2003 à 2006 pendant lesquels 43 M\$ ont été dépensés sur les landscapes et 12 M\$ dans les activités transversales.** La phase II b qui commence en 2007 pour durer jusqu'en 2011 se base sur les recommandations d'une évaluation qui a eu lieu en 2005.

**Les principales recommandations sont d'impliquer de manière plus étroite les pays hôtes dans les activités menées dans les landscapes tout en continuant à laisser la mise à œuvre de ces actions à des ONG internationales et de ne plus se focaliser uniquement sur les aires protégées mais, également, sur les concessions forestières.** Les engagements financiers pour cette nouvelle phase devraient être de 45 MUS\$ pour les landscapes et de 15 MUS\$ pour les activités transversales du programme CARPE.

**Le représentant de l'Union Européenne a indiqué que le programme ECOFAC IV démarrerait très prochainement pour un montant de 38 Millions d'€uros.** Le marché pour l'assistance technique d'ECOFAC IV a été attribué en mai 2007 (*Consortium retenu BRL/GFA*) et sera signé à Libreville au cours du mois de juin 2007.

Le représentant de la SNV, en l'absence d'un représentant officiel des Pays-Bas, a indiqué que son gouvernement envisageait de placer 3 Millions d'€uros sur un fonds régional, possiblement en lien avec l'initiative britannique.

**Les représentants du Canada ont également annoncé l'instruction d'un programme de 24 millions de dollars canadiens en appui à la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC.** Ces appuis seront probablement axés sur la formation, l'harmonisation des politiques, la mise en place d'un réseau de forêts modèles et le renforcement du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et de certaines organisations partenaires comme la CEFDHAC.

**Le représentant de l'UICN a présenté également deux projets** concernant la gestion durable des forêts en Afrique Centrale :

- **Un projet/programme financé avec l'appui du DFID** (Gouvernement Britannique), piloté par l'UICN et centré sur la mise en place d'une coalition d'acteurs en Afrique Centrale, Afrique de l'Ouest et Chine pour tester des actions innovantes dans le cadre des négociations sur les Accords Volontaires de Partenariat FLEGT ;
- **Un projet/programme financé avec l'appui du DGIS** (Gouvernement des Pays bas), intitulé Landscape and Livelihoods Strategy (LLS), destiné à promouvoir l'utilisation durable et la conservation de la biodiversité des écosystèmes forestiers au bénéfice des populations pauvres en milieu rural (Durée : 2007 – 2010) ;

Le Secrétariat du PFBC

Corentin MERCIER/Christophe BESACIER

## ANNEXE 1 : Liste de présence

Nom / Prénom	Fonction/Localisation	Adresse courriel
Laurent STEFANINI	Ambassadeur Délégué à l'Environnement	<a href="mailto:Laurent.stefanini@diplomatie.gouv.fr">Laurent.stefanini@diplomatie.gouv.fr</a>
Elie Hakizumwani	WWF - CARPO	<a href="mailto:Ehakizumwani@wwfcarpo.org">Ehakizumwani@wwfcarpo.org</a>
André KANDEM	Représentant WWF au CCR PFBC Kinshasa	<a href="mailto:Atoham@wwfcarpo.org">Atoham@wwfcarpo.org</a>
Brigitte CARR	Responsable WWF CARPO Financement Durable	<a href="mailto:carrbrigitte@hotmail.com">carrbrigitte@hotmail.com</a>
Raymond LUMBUENAMO	WWF CARPO	<a href="mailto:rlumbuenamo@wwf.carpo.org">rlumbuenamo@wwf.carpo.org</a>
Jonas NAGAHUEDI	Secrétaire exécutif COMIFAF	<a href="mailto:Comifac2005@yahoo.fr">Comifac2005@yahoo.fr</a>
Martin TADOUM	Assistant du Secrétaire Exécutif COMIFAC	<a href="mailto:tadoum@yahoo.fr">tadoum@yahoo.fr</a>
Ramon MITUY ABAGA	Point focal COMIFAC de Guinée Equatoriale	<a href="mailto:ramonmituy@yahoo.fr">ramonmituy@yahoo.fr</a>
Emile MANFOUMBI	Point Focal du Ministère Gabonais	<a href="mailto:E_manfoumbi@yahoo.fr">E_manfoumbi@yahoo.fr</a>
Vincent KASULU	Point Focal Climat de RD Congo (à confirmer)	<a href="mailto:kaseyamak@yahoo.fr">kaseyamak@yahoo.fr</a>
J. TUNGUNI	Point Focal COMIFAC de RD Congo	<a href="mailto:jtunguni@yahoo.fr">jtunguni@yahoo.fr</a>
M. BIHINI WON MUSITI	Directeur régional UICN BRAC	<a href="mailto:bihini.won.musiti@iucn.org">bihini.won.musiti@iucn.org</a>
Cleto NDIKUMAGENGE	Responsable UICN FORCOMS/AFLEG	<a href="mailto:cleto.ndikumagenge@iucn.org">cleto.ndikumagenge@iucn.org</a>
Clotilde NGOMBA	Bureau Régional - Banque Mondiale Yaoundé	<a href="mailto:cngomba@worldbank.org">cngomba@worldbank.org</a>
Geoffrey HUNT	Expert régional environnement USAID	<a href="mailto:HuntGA@state.gov">HuntGA@state.gov</a>
Ellen SHAW	Office of Ecology and Terrestrial Conservation Bureau of Oceans, Environment, and Science	<a href="mailto:ShawEM@state.gov">ShawEM@state.gov</a>
John FLYNN	Chef du programme CARPE USAID	<a href="mailto:joflynn@usaid.gov">joflynn@usaid.gov</a>
David YANGGEN	Adjoint du Chef de Programme CARPE	<a href="mailto:dyanggen@yahoo.com">dyanggen@yahoo.com</a>
Honorable IBINDA	Député membre du REPAR	<a href="mailto:iclobert@caramail.com">iclobert@caramail.com</a>
Jef DUPAIN	Responsable AWF Kinshasa	<a href="mailto:jdupainawfdrc@micronet.cd">jdupainawfdrc@micronet.cd</a>
Maxime NZITA	Directeur Adjoint AWF Kinshasa	<a href="mailto:jdupainawfdrc@micronet.cd">jdupainawfdrc@micronet.cd</a>
Kirstin SIEX	Responsable WCS Afrique Centrale	<a href="mailto:ksiech@wcs.org">ksiech@wcs.org</a>
Richard TSHOMBE	WCS DRC Country Director	<a href="mailto:rtshombe@wcs.org">rtshombe@wcs.org</a>
Patrick MEHLMAN	Conservation International	<a href="mailto:ptmehlman@yahoo.com">ptmehlman@yahoo.com</a>

Anne-Françoise Mufwaya Koko(tél : 08 15 18 96 85)	Représentante du REFADD	<a href="mailto:philomk@hotmail.com">philomk@hotmail.com</a>
Benoit MERTENS	WRI - FORAF	<a href="mailto:benoit.mertens@iucn.org">benoit.mertens@iucn.org</a>
Filippo SARACCO	Expert régional délégation UE Kinshasa	<a href="mailto:Filippo.saracco@cec.eu.int">Filippo.saracco@cec.eu.int</a>
Samy MANKOTO	Président du RAPAC / UNESCO	<a href="mailto:S.Mankoto@unesco.org">S.Mankoto@unesco.org</a>
Yvette KABOZA	UNESCO Paris	<a href="mailto:y.kaboza@unesco.org">y.kaboza@unesco.org</a>
Jean-Christophe LEFEUVRE	Centre du Patrimoine Mondial / UNESCO	<a href="mailto:Jc.lefeuvre@unesco.org">Jc.lefeuvre@unesco.org</a>
Jean Pierre AGNANGOYE	Secrétaire Exécutif du RAPAC	<a href="mailto:Jp_agnangoye@yahoo.fr">Jp_agnangoye@yahoo.fr</a>
Claus FALKENBERG	Conseiller Technique GTZ Bassin du Congo	<a href="mailto:Claus-michael.falkenberg@gtz.de">Claus-michael.falkenberg@gtz.de</a>
Jaap SCHOORL	Assistant Technique GTZ à l'ICCN Kinshasa	<a href="mailto:jaap.schoorl@gtz.de">jaap.schoorl@gtz.de</a>
Hans SHIPULLE	Futur facilitateur Allemand du PFBC	<a href="mailto:hans.schipulle@bmz.bund.de">hans.schipulle@bmz.bund.de</a>
Roger FOTEU	Responsable du projet FAO COMIFAC	<a href="mailto:faocomifac@yahoo.fr">faocomifac@yahoo.fr</a> / <a href="mailto:roger_foteu@yahoo.fr">roger_foteu@yahoo.fr</a>
Mme VAN DE VEN	Représentante de la Fédération des industriels du Bois de République Démocratique de Congo	<a href="mailto:fvandeven@ic.cd">fvandeven@ic.cd</a>
Cyrie SENDASHONGA	Coordinatrice régionale Afrique Centrale CIFOR	<a href="mailto:c.n.sendashonga@cgiar.org">c.n.sendashonga@cgiar.org</a>
Pascal CUNY	Responsable régional SNV Yaoundé	<a href="mailto:pcuny@snvworld.org">pcuny@snvworld.org</a>
Jean Michel SIONNEAU	Directeur du bureau UICNà Kinshasa	<a href="mailto:Jean-Michel.Sionneau@iucn.org">Jean-Michel.Sionneau@iucn.org</a>
Thierry LIABASTRE	Assistant technique "appui conseil" COMIFAC	<a href="mailto:Thierry.liabastre@laposte.net">Thierry.liabastre@laposte.net</a>
Christophe BESACIER	Conseiller régional forêt/environnement PFBC	<a href="mailto:Christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr">Christophe.besacier@diplomatie.gouv.fr</a>
Nathalie CHARTIER-TOUZE	Chef de bureau DPDEV / MAE - France	<a href="mailto:nathalie.chartier-touze@diplomatie.gouv.fr">nathalie.chartier-touze@diplomatie.gouv.fr</a>
Alain PENELON	Conseiller régional AFLEG/FLEGT	<a href="mailto:penelon_alain@yahoo.fr">penelon_alain@yahoo.fr</a>
Didier DEVERS	Représentant du Consortium FORAF	<a href="mailto:didier@hermes.geog.umd.edu">didier@hermes.geog.umd.edu</a>
Andrew INGLIS	Représentant de DFID/UK	<a href="mailto:a-inglis@dfid.gov.uk">a-inglis@dfid.gov.uk</a>
Catherine PELLETIER-HARDY	Agent principal de développement ACDI	<a href="mailto:CATHERINE_PELLETIER-HARDY@acdi-cida.gc.ca">CATHERINE_PELLETIER-HARDY@acdi-cida.gc.ca</a>
Ian MYLES	Spécialiste Environnement ACDI Siège	<a href="mailto:IAN_MYLES@acdi-cida.gc.ca">IAN_MYLES@acdi-cida.gc.ca</a>
Jean Claude SOH	Conseiller technique Forêt ACDI Yaoundé	<a href="mailto:jeanclaude.soh@baccyde.net">jeanclaude.soh@baccyde.net</a>

## ANNEXE 2 : Ordre du jour détaillé du CCR PFBC

*Comité Consultatif Régional PFBC - Kinshasa  
Jeudi 31 mai 2007 et Vendredi 01 juin 2007  
Salle de réunion Hôtel Memling- Salle Virunga  
Proposition d'ordre du jour CCR PFBC*

### **Jeudi 31 mai 2007**

**9H30 – 10H30 : Accueil et installation des membres du Comité Consultatif Régional PFBC**

**10h30 – 11h15 : Ouverture de la seconde réunion du Comité Consultatif Régional PFBC**

Mots Introductif de l'Ambassadeur Délégué à l'Environnement, Laurent STEFANINI (Contexte international du secteur Forêt Environnement/Climat/ONUE/Biodiversité), du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, M. Jonas NAGAHUEDI (Contexte régional espace COMIFAC/FNUF), et du Ministre en charge des Forêts (*ou son représentant*) de République Démocratique du Congo (Contexte national RDC - Réunion Bruxelles)

Présentation des participants à cette troisième réunion du CCR PFBC.

**11h15 – 11h30 : Adoption ordre du jour réunion du Comité Consultatif Régional PFBC**

Validation définitive de l'ordre du jour par les membres du CCR PFBC – Tour de table pour inscription éventuelle de point divers à la demande des membres du CCR PFBC.

**11h30 – 13h00 : Point d'Information sur les dossiers prioritaires au sein de la COMIFAC**

- Présentation de la feuille de route de la Présidence Equato-Guinéenne (Ramon MITUY) ;
- Avancées sur le dossier mécanisme autonome de financement COMIFAC (SE COMIFAC) ;
- Informations sur le renforcement des coordinations nationales COMIFAC (SE COMIFAC) ;
- Information sur le processus de réforme de la CEFDHAC – Agenda 2007 (P. Cuny) ;
- Information sur la préparation de la sixième CEFDHAC (UICN) ;
- Information sur le système de suivi évaluation du Plan de Convergence COMIFAC ;
- Information sur le programme d'action sous régional LCD/COMIFAC (SE COMIFAC) ;
- Information sur les groupes de travail mis en place depuis juin 2006 :
  - Task Force AFLEG/FLEGT (Claus Falkenberg/Alain Penelon) ;
  - Groupe de travail Biodiversité (Claus Falkenberg/Thierry Liabastre/UICN) ;
- Information sur les conclusions de la conférence RD Congo de Bruxelles (RDC/Belgique) ;

Débat entre les membres du Comité Consultatif Régional PFBC.

**13h00 – 14h30 : Déjeuner à l'hôtel Memling à l'invitation de la facilitation française PFBC**

**14H30 – 15h30 : Point d'information sur exécution des termes de référence de la facilitation PFBC**

- Point sur le volet renforcement de la concertation/promotion PFBC (C. Besacier) ;
- Avancées sur dossiers mécanismes de financement durable TNS/TRIDOM (A. Kandem/L. Some) ;
- Avancées sur les questions de séquestration de CO2/Post 2012 (C.Besacier/V.Kasulu/C.Ngomba) ;
- Point sur la diffusion / valorisation de l'Etat des Forêts du Bassin du Congo (C. Besacier) ;
- Point d'information sur dossiers FORCOMS/FLEGT/Formation RIFFEAC (A. Penelon/F. Saracco/CB) ;

Débat entre les membres du Comité Consultatif Régional PFBC.

### **15H30 - 17H30 Observatoire des Forêts du Bassin du Congo – Etat des Forets du Bassin du Congo**

- Présentation de l'observatoire des Forêts d'Afrique Centrale (J. Nagahuedi/F. Saracco) ;
- La contribution de FORAF à l'Etat des Forêts du Bassin du Congo (D. Devers/F. Saracco) ;
- Discussion sur l'élaboration de la prochaine version de l'Etat des Forêts (J. Flynn/CB/F. Saracco) ;
- Présentation des termes de référence pour le lancement, dès 2007, d'une étude prospective Bassin du Congo – Perspectives 2040 (C. Mercier/C. Besacier)
- Débat entre les membres PFBC

### **17H30 - 18H00 Pause café – Accueil invités à la cérémonie de présentation de l'Etat des Forêts**

### **18H – 19H30 Cérémonie de présentation de l'Etat des Forêts et de l'ouvrage sur les Virungas**

- 18H – 19H15 : Voir programme détaillé de la cérémonie annexé à l'agenda du CCR PFBC ;
- 19H15 – 20H30 : Cocktail offert aux participants/invités par la facilitation du PFBC ;

## **Vendredi 01 juin 2007**

### **8h00 – 9h45 Evaluation facilitation PFBC – Modalités de transfert à l'Allemagne**

- Présentation du "Draft" des termes de référence de l'évaluation conjointe franco-allemande prévue pour préparer, dans les meilleures conditions possibles, le transfert de facilitation entre la France et l'Allemagne (C. Mercier/C. Besacier/C. Falkenberg) ;
- Discussions sur modalités pratiques du transfert de facilitation PFBC (Membres CCR PFBC) ;
- Présentation des premières réflexions/perspectives de l'Allemagne (C. Falkenberg/H. Shipulle) ;
- Expression des attentes nouvelles des membres du PFBC pour la période 2007/2009 (Membres) ;

### **9H45 – 10H30 : Information sur la contribution britannique au PFBC (Andrew Inglis)**

Débat avec les membres du Comité Consultatif Régional PFBC

### **10h30 – 10h45 : Pause Café**

### **10h45 – 12h00 : Informations/Tour de table des membres du PFBC sur la mise en oeuvre des programmes régionaux en cours et/ou en instruction dans le Bassin du Congo**

- CARPE – Synthèse décisions réunion Yaoundé février 2007 (J. Flynn/G. Hunt) ;
- ECOFAC – Synthèse sur le lancement des activités ECOFAC IV (F. Saracco/F. Sordet) ;
- Banque Mondiale – Informations sur les différents appuis aux PSFE Pays COMIFAC ;
- Banque Mondiale – Information sur la future Facilité Déforestation Evitée (C. Ngomba) ;
- Information rapide sur les autres programmes régionaux en cours (CAWHFI/Pays Bas...)

### **12h00 – 12h30 : Points divers proposés en séances à la demande des participants au CCR PFBC.**

- Landscape and Livelihoods Strategy (UICN) ;
- Building multi-stakeholders coalition in Central and West Africa and China for the negotiation and implementation of nationally defined and innovative actions in support of FLEGT/VPAs (Forest Law Enforcement Governance and Trade) ;

## **ANNEXE 3 : Intervention du représentant de l'Allemagne**

### **Extrait de la Présentation par M. Hans SCHIPULLE des premières réflexions/perspectives sur la facilitation allemande du PFBC**

Il vous souvient, Mesdames et Messieurs, que la mise en place en 2002 du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, décidée à l'issue du Sommet de Johannesburg sur le Développement Durable, répondait à l'interpellation de l'Assemblée Générale des Nations à travers la résolution 54/214 du 1<sup>er</sup> février 2000. Cette résolution qui est consécutive à l'engagement des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale lors de leur premier Sommet en 1999 sur la conservation et le développement durable des écosystèmes forestiers de leurs pays, demandait justement à la communauté internationale d'apporter un appui matériel et financier à ces pays de la sous-région, dans les efforts de développement durable de leurs forêts. Ce partenariat qui est qualifié de type II, c'est-à-dire conclu à l'amiable et dont l'adhésion et les résolutions n'ont aucun caractère contraignant pour les membres, est destiné à mettre à exécution le calendrier approuvé lors du Sommet Mondial du Développement Durable et à apporter également un appui à la mise en œuvre de la Déclaration des Chefs d'Etat des pays d'Afrique Centrale.

Se joignant au formidable élan de solidarité internationale manifestée en faveur de la COMIFAC, d'abord aux Nations Unies à travers la résolution ci-dessus citée et ensuite à Paris en janvier 2003 lors de la première réunion de coordination du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, l'Allemagne a également accepté de jouer le rôle de facilitation après les Etats-Unis et la France.

Je dois vous dire d'emblée que la Facilitation allemande entend travailler dans la continuité et se bâtir sur les actions commencées et réalisées par la Facilitation des Etats-Unis et celle de la France. L'objectif de cette facilitation est généralement d'organiser un dialogue et une collaboration entre les différents partenaires, de structurer un programme de travail sur la base des orientations du Plan de Convergence de la COMIFAC et de représenter le partenariat à l'extérieur. Pour mener à bien cette tâche, il s'agit, à notre avis, de prendre la responsabilité d'amener les partenaires à gérer les activités de façon transparente, sans esprit de domination et à tenir compte dans la mesure du possible des intérêts de tous les associés.

Je me dois ici d'adresser solennellement toutes mes félicitations à ces deux membres, en l'occurrence les Etats-Unis et la France, qui ont ainsi déployé d'énormes efforts pour mettre sur pied ce partenariat et développé des actions dont les résultats produits, à ce jour, sont significatifs, visibles et palpables.

Vous m'avez demandé de vous présenter quelques premières réflexions et perspectives concernant la Facilitation Allemande. Le premier mot clé que je peux déjà avancer, c'est la continuité comme je l'ai dit tantôt. Mais n'attendez pas que je vous présente aujourd'hui un projet de feuille de route détaillée! Il nous reste encore un bout de travail commun à faire avec vous, avant de pouvoir la présenter et en rechercher un consensus auprès de tous les membres du Partenariat, suivant une bonne tradition établie sous la facilitation française.

Il est envisagé de procéder très prochainement à l'évaluation conjointe du PFBC et des facilitations qui se sont succédé jusqu'à ce jour. Ce sera ainsi l'occasion pour chacun des partenaires d'exprimer son appréciation, ses préoccupations et ses appréhensions et de faire des propositions concrètes sur les actions futures à envisager.

C'est alors qu'après en avoir tiré des conclusions, nous procéderons avec nos collègues de la facilitation française, à l'élaboration d'une proposition pour les activités de l'ensemble du partenariat et pour notre rôle de facilitation. Les termes de référence de la période de facilitation allemande s'en inspireront profondément. Mais ils ne seront ainsi définitivement retenus qu'après consultation de l'ensemble des membres.

Sur la base de ces termes de référence, il sera élaboré un programme de travail consensuel du partenariat dont l'Allemagne assurera la facilitation à travers l'organisation du dialogue et de la coopération entre les membres, l'utilisation des méthodes de modération dites de grand messe et qui permettront la mobilisation et la participation active de chaque membre du Partenariat, le renforcement des échanges entre partenaires appelés à prendre plus d'initiatives propres dans l'esprit de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, la galvanisation des assemblées générales avec plus d'échanges d'informations et une plus grande responsabilisation dans la recherche des solutions aux problèmes, l'implication et la participation accrues des acteurs non gouvernementaux et ceux du secteur privé.

Mais d'ores et déjà, je peux vous dire, Mesdames et Messieurs, que pendant sa période de facilitation, l'Allemagne entend mettre un accent particulier sur les points ci-après :

- Participation active à la mise en œuvre des conventions internationales sur l'environnement, tout en profitant de la bonne « conjoncture » pour procéder au renforcement de la position des Etats membres de la COMIFAC dans le processus REDD relatif à la réduction des émissions des gaz à effet de serres dues à la déforestation et à la dégradation évitées, en cherchant à les intéresser davantage aux mécanismes des marchés de carbone ;
- Mise en œuvre effective des dispositions de la convention sur la diversité biologique en ce qui concerne notamment l'accès et le partage des avantages (APA) et appui à la préparation des pays membres de la COMIFAC en vue d'une participation importante au COP 9 sur la CDB prévu à Bonn en 2008 ;
- Soutien des pays du Bassin du Congo dans leurs efforts de peser davantage dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF) ;
- Soutien à la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC ;
- Soutien dans la réalisation des réformes des institutions partenaires de la COMIFAC suivant les instructions du Conseil de Ministres ;
- Appui à la concrétisation de la gouvernance forestière dans les pays de la sous-région symbolisée par le processus FLEGT qui semble être désormais accepté par tous ;
- Actualisation du Rapport sur l'état des forêts à l'horizon 2008
- Appui à l'animation de la page Web qui constitue à mon avis un important outil de communication les partenaires.

Pour la mise en œuvre de ce programme, l'Allemagne entend mettre à profit, outre la présence d'un facilitateur pour la modération du processus du PFBC, tous les autres instruments existants dont notamment :

- le projet d'appui à la COMIFAC dans le cadre du Bureau Franco-allemand ;
- l'appui bilatéral allemand à certains pays de la sous-région dans le secteur forêt-environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- la contribution allemande aux institutions multilatérales et à l'Union Européenne dont environ un quart des fonds proviennent de l'Allemagne (influence politique)

Je suis convaincu que les résultats des actions ci-dessus menées à terme, pourront significativement influencer sur l'efficacité attendue de la COMIFAC dans la réalisation des missions à lui assignées par les Chefs d'Etat.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Hans SHIPULLE